

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

Matière : Finances  
locales

Sous matière :  
Subvention

**OBJET :**  
**AMENAGEMENT DE  
L'ESPACE TUFFERY  
- TRANCHE 2a -  
PLATEFORME ET  
BASSIN ENTERRE -  
DEMANDE DE  
SUBVENTION DETR  
ET CONSEIL  
DEPARTEMENTAL**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAL EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL  
EN DATE DU : 07.11.2018

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 07.11.2018

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : 21 NOV. 2018

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2018-279  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 13 novembre 2018,  
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**Présents :** GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CATHALA-  
LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe,  
BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline,  
GARRIGUES Michel, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine,  
SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, LINOUE Stéphane, CHOPIN Marie-Christine,  
THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à M. DEMANGEOT François,  
M. GRIMAUD Bernard donne procuration à M. Denis BOUILLEUX,  
M. VERONIN-MASSET Jean-François donne procuration à M. GARRIGUES Michel,  
Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
Mme BARTHES Chantal donne procuration à Mme GIRAL Hélène,  
Mme EL KAHIAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,  
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOUE Stéphane,  
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,  
M. RATABOUIL Michel donne procuration à Mme BATIGNE Brigitte,

**Absents :**

M. CASTILLO Jean-Claude,

Secrétaire : Mme CHABERT Sabine,

Au vu de la délibération en date du 04 avril 2013, Dans le cadre de la stratégie  
globale de requalification du centre-ville, l'aménagement de l'espace TUFFERY  
qui constitue un ensemble majeur par son implantation dans l'ancienne caserne  
LAPASSET et sa proximité avec le cœur de ville, est indispensable.

Ces atouts méritent de prévoir un aménagement public de qualité qui devra  
comprendre, outre des bâtiments publics déjà existants (médiathèque, pôle  
emploi, CAS, sécurité sociale, MLI, Finances Publiques, des logements ainsi  
que des espaces publics soignés.

En complément de l'aménagement et au vu des prescriptions du schéma  
directeur des eaux pluviales de la ville, il va être nécessaire de créer sur cet  
espace un bassin de rétention.

En conséquence, le montant de la tranche 2a s'élève à 530 231.90 € H.T.  
prestation intellectuelle incluse.

Compte tenu de l'importance de cette opération, elle sera phasée sur plusieurs exercices budgétaires.

Tranche 1 : accès et parvis cinéma  
Tranche 2a : plateforme et bassin  
Tranche 2b : aménagement place centrale  
Tranche conditionnelle : voirie sud, parking supplémentaire et aménagement paysager

En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de présenter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental, de l'Etat et de la Région.

Après avis de la Commission des Finances en date du 8 Novembre 2018,

Il convient de délibérer sur le plan de financement suivant :

DEPENSES H.T.	RECETTES H.T.		% arrondis	
Aménagement de l'Espace TUFFERY Tranche 2a :	Conseil Départemental : sur trois exercices	75 000.00	14	
	CONSEIL REGIONAL	185 580.00	35	
	DETR 2019	106 046.00	20	
	Ville de Castelnaudary	209 185.90	31	
<b>TOTAL</b>	<b>530 231.90</b>	<b>TOTAL</b>	<b>530 231.90</b>	100

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**APPROUVE** le programme de cette opération tel que défini ci-dessus par M. le Maire.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental, de l'Etat et de la Région.

**PRECISE** que les crédits relatifs aux travaux seront inscrits au BP 2019.

*ADOPTE A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 13 novembre 2018.



Le Maire,

Patrick MAUGARD

Accusé de réception en préfecture  
011-211100763-20181113-DELIB2018279-DE  
Reçu le 19/11/2018